



Hôtel du Département – 26 avenue Président Herriot
26026 VALENCE CEDEX 09

132 – 140 cours Charlemagne
69002 LYON

Commune de ORIOLE EN ROYANS



2-4, allée de Lodz
69363 LYON Cedex 07

Tél. 04 72 71 26 00 - Fax 04 72 71 26 01

SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT

PHASE 1 :

Enquête – Analyse de l'existant



AGENCE DE ROMANS
ALLEE PASCAL B.P. 304 - 26107 ROMANS CEDEX
TEL : 04.75.72.38.00 - FAX : 04.75.05.18.15

BUREAU DE VIVIERS
PLACE RIQUET – 07220 VIVIERS
TEL : 04.75.52.77.69 – FAX : 04.75.52.77.73

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION.....	3
2 PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	5
2.1 Situation administrative et géographique.....	5
2.2 Démographie et habitat	7
2.2.1 Démographie.....	7
2.2.2 Habitat.....	7
2.3 Activités humaines	8
2.3.1 L'agriculture	8
2.3.2 Gîtes –restaurants	8
2.3.3 Autres activités.....	8
2.4 Climat	9
2.4.1 Pluviométrie	9
2.4.2 Températures	9
2.5 Géologie et hydrogéologie.....	11
2.5.1 Géologie	11
2.5.2 Ressources du sous-sol - hydrogéologie.....	12
2.6 Cours d'eau.....	12
2.6.1 La Lyonne	12
2.6.2 Le Léoncel	13
2.7 Zones particulières	13
2.7.1 Zones d'intérêts naturels : Z.N.I.E.F.F.S et NATURA 2000	13
2.7.2 Parc Naturel régional du Vercors.....	14
2.7.3 Risques naturels.....	14
2.7.4 Captage A.E.P.....	14
2.7.5 Plan d'occupation des sols	14
2.8 Consommations en eau potable.....	15
3 SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL	17
3.1 Assainissement collectif	17
3.1.1 Introduction.....	17
3.1.2 Organisation de la collecte	17
3.1.3 Caractéristiques des réseaux d'assainissement	18
3.2 Assainissement autonome	19

1

INTRODUCTION

La municipalité d'ORIOLE EN ROYANS a décidé d'engager une réflexion globale sur l'assainissement communal, en vue de trouver des solutions rationnelles pour l'assainissement de la commune et protéger l'environnement.

L'élaboration du Schéma Général d'Assainissement de la commune permettra d'aboutir au document de zonage « Assainissement collectif / Assainissement non collectif ».

Ce document « programme » a pour objectif de donner une vision globale à long terme et permettre une planification et une optimisation des dépenses publiques en matière d'assainissement.

La commune d'ORIOLE EN ROYANS souhaite établir un bilan précis du fonctionnement de son réseau (reconnaissance de l'état structurel et fonctionnel du réseau).

Cette étude est menée par le Bureau d'Etudes SAUNIER ENVIRONNEMENT pour le compte de la commune d'ORIOLE EN ROYANS, Maître d'Ouvrage.

L'élaboration du Schéma Général d'Assainissement repose sur les principes suivants :

- raisonner sur l'ensemble du système d'assainissement dans son contexte local (assainissement collectif et assainissement non collectif) ;
- effectuer un diagnostic de performance des installations d'assainissement existantes ;
- étudier le sol en tant qu'outil d'épuration potentiel, en établissant la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome ;
- faire appel aux diverses solutions techniques envisageables (assainissement collectif, non collectif) en analysant les différents scénarios et leur incidence financière ;

- définir le zonage de la commune : zones d'assainissement collectif, zones d'assainissement non collectif, zones sensibles au ruissellement.

Le déroulement général de l'étude est le suivant :

- **Phase 1 :** ➤ Analyse de l'état initial ;
- **Phase 2 :** ➤ Etude des solutions « assainissement autonome » ;
- **Phase 3 :** ➤ Etude des solutions « assainissement collectif » ;
- **Phase 4 :** ➤ Synthèse, proposition de schéma général d'assainissement ;

Zonage (au sens de l'article 35 de la Loi sur l'Eau).

Le présent rapport constitue la Phase 1 « Analyse de l'existant » dont l'objectif est de situer le contexte de l'étude en intégrant les contraintes naturelles et d'habitat, et d'analyser la configuration du système d'assainissement existant afin d'optimiser les investigations à mener dans la suite de l'étude.

2

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

2.1 Situation administrative et géographique

La commune d'ORIOLE EN ROYANS est rattachée administrativement au canton de SAINT JEAN EN ROYANS.

ORIOLE EN ROYANS est inscrit en limite Ouest du Parc Naturel du Vercors.

Le territoire communal (cf. figure 2-a) s'étire du Sud au Nord le long de la Lyonne.

Il est caractérisé par une topographie vallonnée à escarpée d'Est en Ouest. L'altitude varie de 250 et 1250 mètres (Montagne de Musan).

Les communes limitrophes sont :

- au Nord : ST JEAN EN ROYANS ;
- à l'Est : ST MARTIN LE COLONEL, LA CHAPELLE EN VERCORS ;
- à l'Ouest : BEAUREGARD - BARRET ;
- au Sud : LEONCEL, BOUVANTE.

ORIOLE EN ROYANS s'étend sur 1600 ha.

La D 70 traversant le centre du bourg permet de rejoindre SAINT JEAN EN ROYANS plus au Nord et LEONCEL au Sud.

La D 586 assure une liaison vers la commune de SAINT MARTIN LE COLONEL (au Sud).



2.2 Démographie et habitat

2.2.1 Démographie

Au dernier recensement (1999), la population s'élevait à 377 habitants, soit une hausse de + 8 % depuis 1990.

Le tableau suivant présente l'évolution de la démographie.

Variation de population sur les derniers recensements :			
Année du recensement	1982	1990	1999
Nombre d'habitants	329	349	377
Variation de population (en %)		6%	8%

Ces dernières décennies, la population n'a cessé de croître ; depuis 1982, 48 habitants se sont installés à ORIOLE EN ROYANS.

2.2.2 Habitat

2.2.2.1 Etat de l'existant

Il s'agit essentiellement de résidences principales $\Rightarrow$ 69 % des résidences en 1999.

En raison de son emplacement privilégié au cœur du parc naturel du Vercors, on relève tout de même qu'un quart des habitations sont des résidences secondaires.

Le tableau suivant présente la répartition de l'habitat.

Caractéristiques des résidences		
	1999	
Nombre de résidences principales	144	69%
Nombre de résidences secondaires	52	25%
Logements vacants	12	6%
Total	208	100%

Le parc de logement s'avère assez ancien, 50% des logements ont plus de 50 ans. Cet habitat semble être essentiellement placé dans le centre bourg et les différents hameaux que compte ORIOLE EN ROYANS.

Date de construction des habitations		
Année		%
avant 1949	114	55%
1949 - 1974	17	8%
1975 - 1981	31	15%
1982 - 1989	25	12%
1990 ou après	21	10%
Total	208	100%

Le village est par ailleurs doté d'un réseau d'assainissement de type séparatif datant d'une vingtaine d'années et regroupant une quarantaine de branchements.

2.3 Activités humaines

2.3.1 L'agriculture

La commune dispose de 523 ha de terrains agricoles utilisés.

En 2002, nous recensons 4 exploitations agricoles soit une exploitation de moins qu'au dernier recensement agricole 2000.

Les terrains sont généralement utilisés pour produire du fourrage, et ce afin de nourrir le cheptel.

Nous comptons en 2002, 300 volailles, 290 bovins dont 147 vaches (89 laitières).

Notons qu'aucune installation n'est soumise à déclaration.

2.3.2 Gîtes -restaurants

La capacité d'accueil communale s'élève à 25 personnes, répartie dans :

- Un gîte communal composé de 4 logements de 4 personnes chacun ;
- 2 gîtes privés : Vilard-Meunier (10 personnes) non raccordés au réseau d'assainissement.

2.3.3 Autres activités

Il existe aussi quelques entreprises artisanales (une maçonnerie et un tourneur).

Outre les équipements communaux classiques (mairie, salles des fêtes,...), nous comptons une école primaire qui accueille, pour l'année 2001-02, 27 élèves (cantine).

2.4 Climat

2.4.1 Pluviométrie

Nous avons pris pour référence la station météorologique implantée sur la commune de SAINT JEAN EN ROYANS.

Nous présentons ci-après (figure 2-c) les données METEO FRANCE des hauteurs moyennes des précipitations mensuelles relevées sur la station météo. Ces hauteurs sont moyennées sur une durée de 30 ans (normales climatologiques de 1961 à 1990).

La pluviométrie moyenne annuelle s'élève à **1030 mm sur le secteur**.

Le régime pluviométrique est caractérisé par 2 saisons pluvieuses :

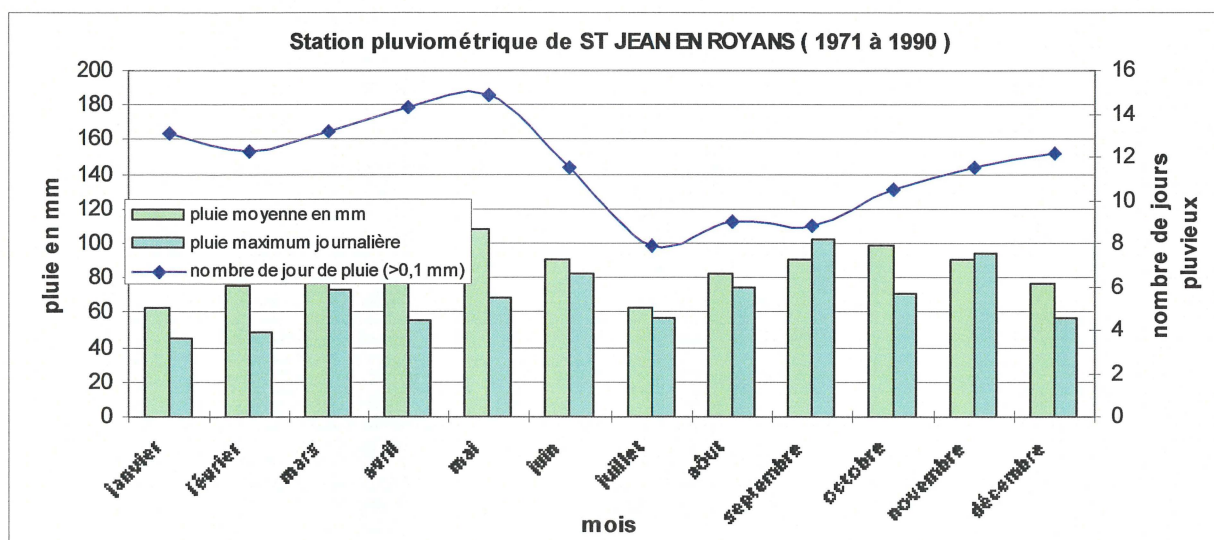
- En mai, les précipitations sont de l'ordre de 108 mm ;
- En octobre, les précipitations mensuelles atteignent les 99 mm.

On peut identifier deux mois secs dans l'année pour lesquels les précipitations sont inférieures à 70 mm :

- En hiver, au mois de janvier ;
- En été, au mois de juillet.

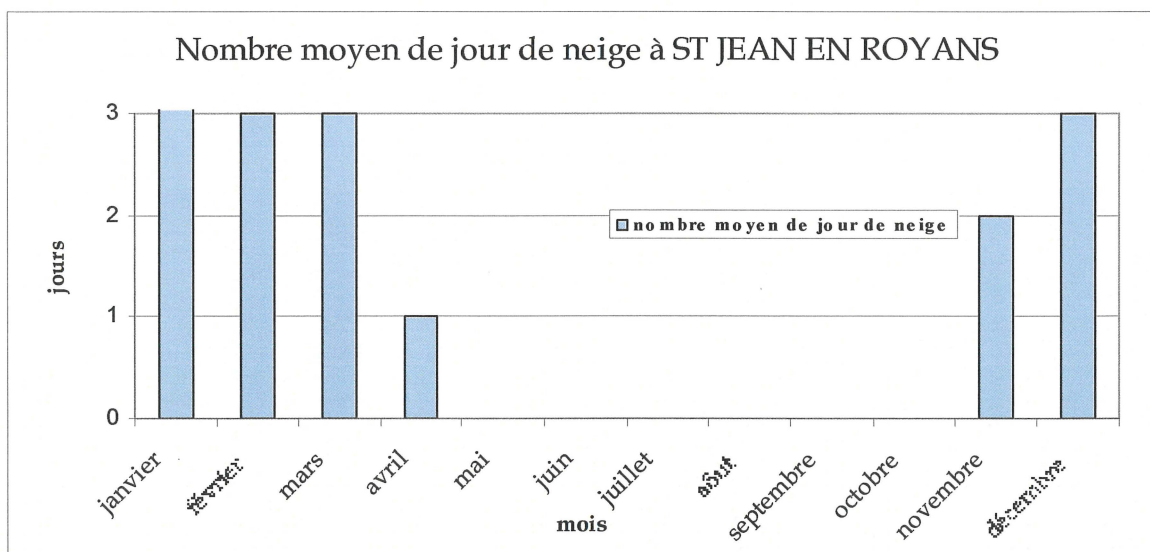
Le nombre de jour de pluie (=0.1 mm) s'inscrit dans la fourchette suivante :

- Moyenne : 139 jours/an ;
- Maximum : 166 jours/an.



Les précipitations neigeuses s'étendent généralement de novembre à avril, à raison de 16 jours par an, avec en moyenne 2 à 3 jours de neige par mois (maximum 4 jours en janvier).

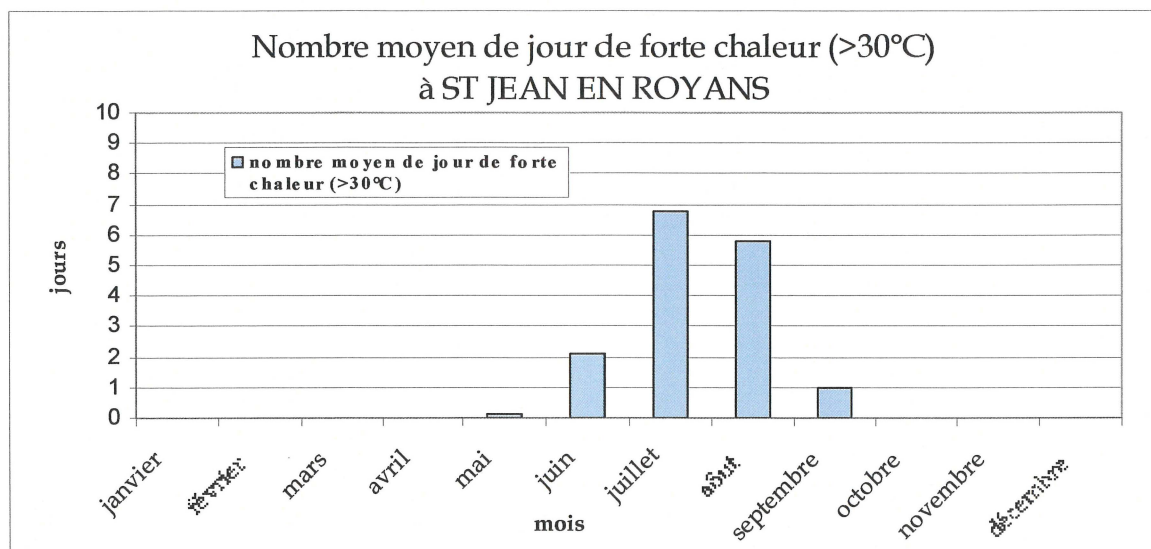
mois	pluie moyenne en mm	pluie maximum journalière	nombre de jour de pluie (>0,1 mm)
janvier	63,3	45,9	13,1
février	75,3	49,1	12,3
mars	95,5	73	13,2
avril	93,3	56,1	14,3
mai	108,1	68,3	14,9
juin	91,2	82,5	11,5
juillet	62,7	56,7	7,9
août	82,4	74,1	9
septembre	90,9	102	8,8
octobre	99	71,4	10,5
novembre	90,9	93,7	11,5
décembre	77	57,4	12,2
TOTAL	1029,6	-	-



2.4.2 Températures

Le profil des températures moyenne quotidienne sur la station de St JEAN EN ROYANS nous informe à plusieurs niveaux :

- Des minimales de Novembre à Mars avec 65 jours de gelée sous abris ;
- Des maximales Juillet à Août avec 13 jours de fortes chaleurs (températures $\geq 30^{\circ}\text{C}$) durant ces deux mois.



2.5 Géologie et hydrogéologie

2.5.1 Géologie

La géologie d'ORIOLE EN ROYANS est constituée par un empilement de terrains sédimentaires marins d'âge secondaire et tertiaire, se caractérisant par la prédominance d'une assise calcaire.- (d'après données de la Carte Géologique de CHARPEY et ROMANS SUR ISERE au 1/50 000^{ème}).

Sur le territoire communal d'ORIOLE EN ROYANS, on relève 5 familles lithologiques :

- Au niveau du bourg, les terrains en place reposent sur l'Eocène et présente un faciès de calcaire récifaux ; au nord, présence de terrains du Miocène, grès grossiers (molasse) et marnes sableuses dont l'épaisseur varie de 20 à 40 m dans le Royans.
- A l'Ouest, sur les hameaux de Totée et les Didiers, les terrains sédimentaires reposent sur l'Eocène et sont représentés par des marnes noires à grises à passées de lignites (g3) ;
- Plus à l'Ouest, l'Eocène continental, montre des sables fluviatiles blancs ou rouges ainsi que des argiles vertes (e) ;
- Au Sud, les hameaux des Royats, Dauphiné, Tamée et Sandonnets, sont disposés sur une épaisse série de calcaires blancs, à débris d'organismes (C7-6) ;
- La Montagne de Musan est constituée d'une assise calcaire massif (n5-4U).

Notons par ailleurs que la commune est traversée par le synclinal du Royans.

Conséquences sur la faisabilité de l'assainissement autonome :

Les roches sédimentaires constituent la formation dominante sur le territoire d'ORIOLE EN ROYANS.

Sur ce type de formations, la faisabilité de l'assainissement par le sol sera déterminée par la nature de la roche sédimentaire, correspondant à une zone d'altération en surface de la roche calcaire. Cette frange, plus perméable, favorise l'épuration par le sol. En moyenne, le sol semble plutôt défavorable sur la commune.

Il sera donc important de vérifier la perméabilité des sols dans les différents hameaux constructibles de la commune, les études de sols (Phase 2) s'y attacheront.

2.5.2 Ressources du sous-sol - hydrogéologie

Les ressources en eau sont très variables sur le Vercors. La commune d'ORIOLE EN ROYANS est située sur un plateau Urgonien (montagne de Musan) caractérisé par une très grande pauvreté en émergence et une circulation Karstique importante. Les sources ont toujours un débit très faible et sont liées à des couches ou des joints marneux.

2.6 Cours d'eau

2.6.1 La Lyonne

Généralité

Elle prend sa source à une dizaine de kilomètres en amont d'ORIOLE EN ROYANS, au pied des Rochers de la truite (1093m) sous forme de résurgences indiquée « Sources de la Lyonne » à 800 m d'altitude. Elle parcourt en totalité près de 20 km jusqu'à sa confluence avec la Bourne, drainant un bassin versant de 21 km².

La Lyonne subit deux dérivations :

- En aval du barrage de Rollet, afin d'alimenter d'anciennes usines de tissages ;
- Plus bas sur le territoire de SAINT JEAN EN ROYANS, afin d'alimenter une pisciculture.

Qualité et objectif

La qualité physico-chimique des eaux, en 1997, est très satisfaisante sur l'ensemble du cours de la Lyonne .

Notons que ce cours d'eau comme la Bourne, le Vernaison et le Furon est inscrit dans le contrat Vercors Eau Pur. Pour cela, la commune a réalisé, en 2001, une extension de réseau afin de se raccorder avec les communes de SAINT MARTIN

LE COLONEL et ORIOLE EN ROYANS sur le réseau de SAINT JEAN EN ROYANS.

Sur sa course, la rivière constitue l'exutoire naturel d'un certain nombre d'agglomérations (données Contrat Vercors Eau Pur de 1997), provoquant une incidence notoire sur le milieu et provoquant une baisse de la qualité des eaux. On recense entre autre le rejet brut du réseau d'assainissement collectif de Bouvante le Haut ;

D'après la carte régionale des cours d'eau de l'Agence de l'Eau RMC de 1995, les eaux de la Lyonne sont :

- En classe 1A de ses sources jusqu'à l'aval d'ORIOLE ;
- En classe 1B d'ORIOLE à la confluence de la Bourne.

L'objectif de qualité de 1A est donc respecté sur le territoire communal.

2.6.2 Le Léoncel

Il prend sa source à une dizaine de kilomètres en amont de sa confluence avec la Lyonne au Sud d'ORIOLE EN ROYANS, au niveau des marais de LEONCEL (900 m d'altitude).

Nous ne disposons d'aucune données assujetties à son débit, sa qualité et son objectif de qualité.

2.7 Zones particulières

2.7.1 Zones d'intérêts naturels : Z.N.I.E.F.F.S et NATURA 2000

2.7.1.1 ZNIEFFS

Il s'agit des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

On recense 4 ZNIEFFS sur la commune :

- 2 ZNIEFFS de type II :
 - Chaîne des Monts du Matin et de la Raye ;
 - Ensemble Lente, Bouvante, Font d'Urle, Carri,...
- 2 ZNIEFFS de type I :
 - Combe de Bouvante, Gorge de la Lyonne ;
 - Combe de Beauregard Barret et Montagne de Musan.

Ces 4 ZNIEFFS n'imposent aucune disposition en matière d'assainissement.

2.7.1.2 NATURA 2000

Le territoire communal d'ORIOLE EN ROYANS n'est pas classé dans les zones Natura 2000.

2.7.2 Parc Naturel régional du Vercors

La commune d'ORIOLE EN ROYANS est inscrite dans le PNR du Vercors. La charte n'indique aucune prescription technique particulière en matière d'assainissement ni d'urbanisme mais seulement des objectifs de préservation des ressources naturelles et du patrimoine.

2.7.3 Risques naturels

Nous ne recensons aucune zone inondable et de zones sensibles au ruissellement sur la commune.

Le document Départemental des risques majeurs (D.D.R.M), nous indique qu'ORIOLE EN ROYANS n'est concerné que par des risques de séismes.

2.7.4 Captage A.E.P.

La commune adhère au SIVM du Royans.

La commune compte un captage alimentant le réseau communal et intercommunal : La source de l'Héritier situé près du hameau de TAMEE

2.7.5 Plan d'occupation des sols

La commune ne dispose d'aucun document d'urbanisme.

Notons que son territoire est soumis à la loi Montagne, qui stipule notamment que : « *l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les bourgs et villages existants, sauf si la protection contre les risques naturels imposent la délimitation de hameaux nouveaux intégrés à l'environnement* ».

Les représentants municipaux nous ont tout de même indiqué que les hameaux susceptibles de se développer sont les Chuillons et Bourrelière pour lesquels est prévue une extension de réseau.

2.8 Consommations en eau potable

L'analyse des données de consommation d'eau potable a été effectuée à partir du listing fourni par la commune et comptabilisant les consommations sur l'ensemble de l'année 2001.

La consommation totale annuelle est de 18 009 m³. Le relevé fait état de consommateurs situés sur la commune de SAINT MARTIN LE COLONEL pour un volume total de 1 890 m³. Enfin, 78 m³ sont alloués à des branchements à vocation agricole (irrigation de jardin).

Le volume domestique total est donc de 16 041 m³ pour 209 abonnés.

La répartition des volumes par quartier est représentée dans le tableau 2a

Nous indiquons le ratio en litres par jour par habitants. La consommation moyenne classiquement retenue est de 150 litres par jour par habitant. Nous constatons que pour beaucoup de quartiers, le ratio est inférieur à cette moyenne. Ceci peut être dû à la présence de sources (consommation en eau non contrôlée) mais surtout à la présence de résidences secondaires.

Les quartiers présentant des forts ratios correspondent à l'emplacement de gros consommateurs (quartiers Les Belles et La Mure) ; on dénombre seulement 2 abonnés dont la consommation est supérieure à 500 m³ par an.

Les secteurs d'urbanisation récente (Les Chuilons, La Bourrelière) ont un ratio équivalent à la moyenne.

Tableau 2-a : Répartition des consommations d'eau potable par quartier

Quartier	Nombre d'abonnés	Consommation en m³/an	Ratio en l/j/hab
Cité Algoud	3	122	62
Les Belles	12	2198	278
Les Bernards	2	29	22
Boissieux	4	192	73
Les Bonnets	6	536	136
La Bourrelière	22	2061	142
Les Chuilons	18	1825	154
Les Condamines	1	111	169
La Croix des Brus	1	89	135
Les Didiers	4	153	58
Fogée	3	61	31
Les Gauthiers	3	156	79
Les Grippats	5	379	115
l'Hôte	1	161	245
Les Jacots	2	143	109
les Jacquins	4	40	15
Les Levets	1	46	70
Manufacture Drômoise	1	352	535
La Mure	3	886	449
La Rousse	5	502	152
Royat	1	0	0
Les Sables	3	59	30
Les Sandonnets	8	689	131
Le Serre Bruyère	8	1216	231
Le Serre Montu	3	392	198
Les Sibeuds	1	13	20
SIVM	1	16	24
Tallard	5	324	98
Tamée	24	431	27
Tamée le haut	5	112	34
Les Tampans	1	0	0
Les terrasses	1	153	232
Totée	3	0	0
Les Traverses	1	26	39
Le Village	42	2513	91
Les Vinays	1	55	84
TOTAL	209	16041	117

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

3.1 Assainissement collectif

3.1.1 Introduction

La commune d'ORIOLE EN ROYANS dispose d'un système de collecte de type séparatif.

Le descriptif établi, ci-après, fait suite à une reconnaissance détaillée des réseaux d'assainissement collectif (compilation des plans disponibles ; visites sur le terrain).

Cette reconnaissance des réseaux de collecte s'est déroulée le 20 février 2002, avec la collaboration du technicien communal.

Le contrôle s'est effectué par temps sec, sur plusieurs regards de visite du réseau.

En fonction des informations recueillies et vérifiées sur le terrain, nous proposons, en annexe, un plan d'ensemble des réseaux « eaux usées » et « eaux pluviales » ; ce plan mis à jour par nos soins reprend le tracé des différents réseaux ainsi que les remarques et commentaires relatifs au fonctionnement de ces réseaux.

Nota : les tracés indiqués sont figuratifs et ne bénéficient pas d'un calage en coordonnées Lambert.

3.1.2 Organisation de la collecte

Le réseau d'assainissement d'ORIOLE EN ROYANS est séparatif sur l'ensemble du linéaire.

La collecte des eaux pluviales est assurée par des canalisations en béton Ø 300 à 400 mm. L'exutoire des différentes antennes de collecte est la rivière « La Lyonne ».

La collecte des eaux usées est assurée par des canalisations Ø 200 mm en Amiante-Ciment ou en PVC. Les effluents empruntent un collecteur intercommunal, qui reçoit aussi les effluents de ST MARTIN LE COLONEL via un poste de refoulement, jusqu'à la station de traitement située sur la commune de SAINT JEAN EN ROYANS.

3.1.3 Caractéristiques des réseaux d'assainissement

3.1.3.1 Bassin de collecte Nord

Ce bassin collecte la majorité du village, de la Rue principale jusqu'au Jeu de boules.

Tableau 3-a : Caractéristiques des réseaux sur le BV Nord

Désignation du réseau	Type	Nature de la canalisation	Diamètre de la canalisation	Linéaire
Eaux usées	collecte	Amiante Ciment	200 mm	520 ml
Eaux pluviales		Béton	400 mm	250 ml

L'ensemble des regards inspectés présente un état général satisfaisant, les tampons et corps de cheminées ne présentent pas d'anomalies structurelles. Les cunettes sont maçonnées ; on ne note pas de dépôts ni de zones de stagnation des effluents.

On remarque un léger débit d'eau parasite sur le regard N°3 non constaté au niveau du regard N°1 en amont.

Le collecteur pluvial draine des eaux usées, l'origine de ce dysfonctionnement est connue et a été localisée par l'employé communal.

3.1.3.2 Bassin de collecte Sud

Ce bassin collecte les effluents de la partie Sud du village jusqu'au Jeu de Boules.

Cette antenne reçoit les effluents du refoulement de SAINT MARTIN LE COLONEL.

Tableau 3-b : : Caractéristiques des réseaux sur le BV Sud

Désignation du réseau	Type	Nature de la canalisation	Diamètre de la canalisation	Linéaire
Eaux usées	collecte	Amiante Ciment	200 mm	500 ml
Eaux usées	refoulement	Fonte	100 mm	80 ml
Eaux pluviales		Béton	300 mm	180 ml

Les regards inspectés ne présentent pas, ici aussi, de défauts structurels. Certains tampons sont sous chaussée.

3.1.3.3 Réseau intercommunal

Ce réseau est récent (3ans) ; il longe la Lyonne jusqu'au pont de la RD70 qui permet de rejoindre ST JEAN EN ROYANS. Les effluents arrivent en chute dans un regard de 7 mètres de profondeur qui permet le franchissement de la rivière en passant sous le lit mineur jusqu'au poste de relevage.

Ce réseau est entièrement en Ø 200 PVC sur une longueur de 800 mètres.

Lors de la réfection de la Route Départementale 90, une canalisation en attente a été posée transversalement à la route pour l'éventuel raccordement du quartier Les Chuilons sur le réseau intercommunal. Nous avons pu localiser, à l'aide du détecteur de métaux, un tampon situé sous chaussée.

3.2 Assainissement autonome

Un questionnaire d'enquêtes a été adressé à toutes les habitations concernées par l'assainissement autonome sur le territoire communal.

Les statistiques ont été établies sur 76 enquêtes complétées ce qui représentent un très bon taux de retour (> à 50%). Une seule enquête n'a pas été exploitée par manque d'informations.

Il ressort que les habitations sont pour 67% situées sur des terrains argileux et/ou rocheux, sur des secteurs pentus (81%) et considérés comme perméable par les particuliers pour 52 %.

Ces habitations sont des résidences principales pour 79%, les maisons secondaires étant essentiellement situées sur le hameau de Tamée.

Presque toutes les maisons sont équipées d'un prétraitement de type fosse septique (97%) ; 53% possèdent un bac à graisse et 56% ont un système de traitement de type champ d'épandage. Ces installations équipent les maisons relativement récentes. Le pourcentage d'installations de ce type est important par

rapport à des communes similaires. Toutefois, 73% des maisons possédant une fosse septique ne traitent que les eaux vannes.

Le rejet de fosses septiques directement dans le milieu naturel (dans un fossé, un champ ou par l'intermédiaire d'un puits perdu) représente 57% des maisons. Plusieurs d'entre elles possèdent à la fois un champ d'épandage et un puits perdu pour pallier la faible capacité d'infiltration du champ d'épandage.

Seulement 20% des personnes ayant retournées l'enquête déclarent connaître des problèmes sur leur installation. Les quartiers présentant le plus de difficultés sont : Les Chuilons, Tamée et La Bourrelière.

Monsieur le Maire nous a toutefois spécifié qu'une grande majorité de personnes, notamment sur le quartier de la Bourrelière, n'avait pas souhaité évoquer les difficultés qu'ils connaissent avec leurs installations de peur d'être obligé d'engager des frais pour la mise aux normes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PLAN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS

ANNEXE 2 : SYNTHESE DES ENQUETES D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

ANNEXE 1

PLAN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS

ANNEXE 2

SYNTHESE DES ENQUETES D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

1- LOCALISATION :				2- DESCRIPTION DE L'HABITAT :				3- DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT :				4- HISTORIQUE :		5- CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION :				6- (SUITE) CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION :				7- PROBLEMES RENCONTRES		8- COMMENTAIRES											
ORDRE JOUR	NOM	QUARTIER	PARCELLE	SECTION	RESIDENCE	RESIDENT	NBR DE USAGERS	Présence	Profondeur (m)	Distance (m)	Usage	SOL	TOPOGRAPHIE	NATURE DU SOL	ANNEE D'INSTALLATION	Intervention	BAC A GRAISSE	FOSSE SEPTIQUE	EPANDAGE	EAUX PLUVIALES	PROBLEMES	FREQUENCE	AVIS POUR ENTRETIEN												
							Permanent Max										Présence Vol. (L)	Présence Type Vol. (L)	Type	Evacuation dans	Bac à graisse														
1	avr-02	Fussler Aloyse	Serre-Montu	412	AM	principale	propriétaire	2	4	non		perméable	pentu	argile	1978		oui	60	oui	ev + em	1000	drains	oui	120 m²	champ d'épandage	2 ans	non	oui							
2	avr-02	Planet J.Philippe	La Bourrelière	724		principale	propriétaire	5	5	non		perméable	faible pente	argile	1986		non	oui	ev		drains	oui		fossé, champ	1 fois / an	1 fois / an	non	non							
3	avr-02	Rousset Max	La Bourrelière	929		principale	propriétaire	2	2	non		perméable	faible pente	argile	1965		non	oui	ev	2000	drains	oui		fossé, champ	1 fois / an	1 fois / an	non	non							
4	avr-02	Léon Serge	Les Chuilons	1111-1112	A	principale	propriétaire	2	9	non		impermeable	pentu	argile	1980		oui	nsp	oui	nsp	1500	drains	oui	nc	nc	2 fois / an	17 ans	oui	fréquents	Odeurs et résurgences du champ d'épandage					
5	avr-02	Ezingard Marie-Joséph	L'Hotes	485-515	A	principale	propriétaire	12	7	source	1,5	400	animaux	perméable	faible pente	argile + calcaire	2000	non	oui	ev + em	11000	drains	oui	100 ml	ruisseau	1 fois / 2 ans	oui	rares	oui	6 logements en location ; rares problèmes d'odeurs					
6	avr-02	Wolff Lise-Laure	Tamée	1582	B	secondaire	propriétaire	0	10	non		perméable	pentu	rocher	1960	1992	non	non	non		fosse à fumier	nsp	champ				oui	non	non	enquête du 15-02-91 = ass. Autonome non réalisable sur la parcelle					
7	avr-02	Meille Christophe	Serre-Montu	1369	A2	principale	propriétaire	4	4	non		impermeable	faible pente	argile	1998		oui	nsp	oui	ev + em	1500	drains	oui		puits perdu		1 fois / an	jamais	non	oui					
8	avr-02	Ageron Jean-Rémi	Les Chuilons			secondaire	propriétaire	0	4	oui	9	50	arrosage	nsp	pentu	1975		oui	nsp	oui	ev	1000	puits perdu-drains	oui	15 m²	fossé, champ+puits perdu	1 fois / an	jamais	non	non					
9	avr-02	Laroche Bérangère	Tamée			secondaire	propriétaire	0	2	non		perméable	faible pente	rocher	1980		non	oui	ev	1000	drains	oui	20 ml	fossé, champ			oui	jamais	non	non					
10	avr-02	Ranc Michel	Tamée	1205		secondaire	propriétaire	4	6	non		perméable	pentu	argile + calcaire	1977		oui	50	oui	ev	150	drains	oui		drains	1 fois / 3 ans	1 fois / 10 ans	oui	rares	oui	Odeur en été, encrassement du bac à graisse				
11	avr-02	Branbatti-Kieffer Régine	Tamée			secondaire	propriétaire	0		source		nsp					non	oui	ev		autres	non		fossé, champ			non	nc	oui	rejet de la fosse dans une faille rocheuse					
12	avr-02	Allier Jean	Les Sables	1182-1183		principale	propriétaire	3		non		perméable	pentu		1968		oui	nsp	oui	ev	2500	fossé, champ	oui	39 ml	puits perdu			non	nc	oui	utilisée 6 à 7 semaines par an				
13	avr-02	Bessière Jean	La Bourrelière	990	A3	secondaire	propriétaire	0	4	non		perméable	faible pente	argile	1991		non	oui	ev + em	1500	drains	oui		fossé, champ			1 fois / 20 ans	non	oui						
14	avr-02	Fischer Edmond	Tamée			secondaire	propriétaire	3	8	non		perméable	pentu	calcaire	1966	1982	remplacement de canalisations	non	oui	ev	1500	puits perdu	oui		fossé, champ			1 fois / 20 ans	non	oui					
15	avr-02	Silvestre Alain	Les Grippats	1242	A3	principale	propriétaire	4	4	non		impermeable	pentu	argile + rocher	1982		oui	oui	ev + em		drains	oui	20 ml	drains			1 fois / an	1 fois / 5 ans	oui	fréquents	oui	fosse colmatée (odeurs) en été et par temps pluvieux			
16	avr-02	Trossat Josette	Les Gauthiers	1299-300-301-304		principale	propriétaire	2	5	source		arrosage	perméable	pentu	gravières	nsp		nsp	oui	ev		bois	non		chaussée (égouts)			non	nc	oui					
17	avr-02	Mottet Simon	Fogès			secondaire	propriétaire	2	2	non		perméable	pentu	sable + rocher			non	oui	ev		champ	nsp	non		fossé, champ			non	nc	oui					
18	avr-02	Archinard Marcelle	Tamée			principale	propriétaire	2	2	non		impermeable	faible pente	rocher	1970	1985	champ d'épandage	non	oui	ev	1500	drains	oui		fossé, champ			oui	fréquents	oui		colmatage du champ d'épandage			
19	avr-02	Archinard Roland	Tamée			principale	propriétaire	3	3	non		impermeable	faible pente	rocher	1980	1999	réhabilitation du champ d'épandage	non	oui	ev	2000	drains	oui	25 ml / 100 m²	fossé, champ			1 fois / an	jamais	oui	fréquents	oui			
20	avr-02	Bodoin Marcelle	Les Chuilons			principale	Locataire	1	5	oui	30	arrosage	impermeable	faible pente	argile + rocher	1985	nsp	non	oui	ev		nsp	nsp		fossé, champ			oui	fréquents	oui		Colmatage de la fosse			
21	avr-02	Feugier Albert	Les Bernards			principale	propriétaire	2	8	non		impermeable	pentu	argile + sables	nsp		non	non	oui	ev	2000	fossé, champ	oui		fossé, champ			oui	nc	oui					
22	avr-02	Xengier Roger	Totée			principale	propriétaire	6	non			perméable	faible pente	gravières	1976		non	oui	ev	1000	puits perdu	non		fossé, champ			1 fois / an	non	oui						
23	avr-02	Laude Louis	La Bourrelière	1134-730	A3	principale	propriétaire	2	6	non		perméable	faible pente	rocher	1983	1992	réhabilitation des filtres pouzzolane, et canalisations	oui	500	oui	ev + em	1000	puits perdu	oui		puits perdu	1 fois / an	1 fois / 10 ans	non	oui	oui	l'installation dispose d'un préfiltre			
24	avr-02	Aubert Jean	La Bourrelière	997	A	principale	usufruitier	1	2	non		impermeable	faible pente	argile	1976		oui	500	oui	ev	1000	drains	oui		puits perdu			non	oui	oui	habitation récemment acquise, peu de renseignements				
25	avr-02	Duc Roger	La Bourrelière	1216		principale	propriétaire		3	non		perméable	pentu	rocher	nsp		oui	200	oui	ev	1500	puits perdu	non		puits perdu	1 fois / 6 mois		non	non	oui					
26	avr-02	Mottet René	La Bourrelière	556	A	principale	propriétaire	2	6	non		impermeable	faible pente	nsp	1970		oui	nsp	oui	ev + em	1500	puits perdu	non		champ			non	nc	oui					
27	avr-02	Meunier Paul	La Bourrelière	1358B-		principale	propriétaire	2	6	non		impermeable	faible pente	rocher	nsp		non	oui	oui	ev	1000	puits perdu	non		puits perdu			non	nc	oui					
28	avr-02	Faure-Bombled Véronique	La Gripe et coudaniers	1363G	A3	principale	propriétaire	1	1	non		impermeable	faible pente	argile	2000		non	oui	ev + em	2000	drains	oui	20 ml	puits perdu			non	nc	oui		installation récente				
29	avr-02	Reynaud Alberte	Les Condamines	960	A	principale	propriétaire	1	3	non		impermeable	faible pente	argile	1988		non	oui	ev + em	nsp	drains	oui	nsp	fossé, champ			non	nc	oui						
30	avr-02	Lieutard J-Pierre	La Bourrelière	1215-1218-1220	A	principale	propriétaire	2		non		impermeable	pentu		1983		oui	nsp	oui	ev	1500	puits perdu	non		puits perdu			non	nc	oui					
31	avr-02	Cotte-Patit Nicole	Les Gauthiers	1365		secondaire	propriétaire	2	4	non		perméable	pentu	rocher	1979		non	oui	ev	nsp	puits perdu	non		fossé, champ+puits perdu			1 fois / 15 ans	oui	rares	oui	odeur en été, lors de périodes orageuses				
32	avr-02	Feugier Raymonde	Tracauet	1134-1135-1189	B	secondaire	propriétaire	1	6	nun		impermeable	faible pente		1973		non	oui	ev	nsp	fossé, champ	non		fossé, champ				oui	rares	non					
33	avr-02	Chuilon Georges	Les Jacots	242	B	principale	propriétaire	2	4	non		perméable	faible pente	sables	1981	1996	sous un problème avec la tranchée filtrante, drainage en partie des eaux usées et pluviales vers un fossé	oui	nsp	oui	ev	nsp	drains	oui	nsp	fossé	1 fois / an	jamais	oui	rares	oui	problèmes en mai, juin et hiver			
34	avr-02	Freout Serge	Tamée	911-912	B	principale	propriétaire	2	2	non		perméable	plat	rocher	1992		oui	nsp	oui	ev + em	nsp	drains	oui	nsp	fossé, champ					nc					
35	avr-02	Duc Maurice	La Bourrelière	979	A	principale	propriétaire	3	5	non		impermeable	faible pente	argile	1975	1990	pose de drains d'épandage	oui	nsp	oui	ev	1000	puits perdu-drains	oui	40 m²	puits perdu			jamais	oui	fréquents	non	débordements lors de périodes de pluies		
36	avr-02	Thomas Béatrice	Les Chuilons	420	A	principale	propriétaire	4	4	source	1,5	50	arrosage	impermeable	pentu	argile	1990	oui	30	oui	ev + em	1000	drains	oui	20 ml	fossé, champ			1 fois / an	1 fois / 6 ans	non	nc	oui	débordement et odeur toute l'année	
37	avr-02	Allier Patrick	Les Grippats	1011	A	principale	propriétaire	3	4	non		perméable	plat	argile	1980		oui	40	oui	ev	1000	drains	oui		puits perdu			1 fois / mois	nsp	oui	fréquents	oui	propriétaire depuis moins de 3 ans		
38	avr-02	Bengiche Sassi	La Bourrelière	1161	A	principale	propriétaire	4	8	non		perméable	pentu	rocher	nsp		nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	non		nsp				oui	nc	oui	ruisselement du coléau sature les tranchées filtrantes lors des pluies			
39	avr-02	Baratin Sixte	Les Chuilons	957	A	principale	propriétaire	2	4	source		200	arrosage	impermeable	faible pente	argile	1976	1990	remplacement du puits perdu par des tranchées filtrantes	oui	15	oui	ev	1000	drains	oui	15 m²	fossé, champ	1 fois / 6 mois	1 fois en 27 ans	oui	fréquents	oui		
40	avr-02	Planet Robert	Talard	806	A	principale	propriétaire	2	3	non		perméable	plat	argile	1970		oui	nsp	oui	ev	1000	tranchée filtrante	non		tranchée filtrante			1 fois / 6 mois	1 fois / 10 ans	non	nc	oui			
41	avr-02	Sartore Raoul	Les terrasses	1082	A	principale	propriétaire	2		non		impermeable	pentu	maïne	1976		oui	40	oui	ev	1000	drains	oui	nsp	ruisseau			1 fois / 6 mois	jamais	non	nc	oui			
42	avr-02	Ferlin Daniel	Serre-Bruyère	1210	A2	principale	propriétaire	4		non		perméable	pentu	argile, sable et rocher	1988		oui	200	oui	ev	3000	puits perdu-drains	oui	30 m²	fossé, champ			1 fois en 12 ans		non	nc	oui			
43	avr-02	Prolet Henri	Les Jacots	227	B	principale	propriétaire	2	4	non		perméable	faible pente	sables		1970	modification du système d'évacuation	non	non				non						non	nc	oui				
44	avr-02	Ierlin Irène	La Rousse	749	A	principale	usufruitier	1		nc		nc	pentu	nc	nsp		nc	oui	ev	nsp	champ	non		nc					nc	oui					
45	avr-02	Cassassuce Pierre	Les Grippats	19-20-27-28	A	principale	propriétaire	2	6	non		impermeable	pentu	argile, rocher	2001		oui	300	oui	ev + em	3000	drains	oui	45 ml	fossé, champ				non	non	oui	mais d'accord pour un contrôle périodique du bon fonctionnement			
46	avr-02	Armand/Server	Serre-Montu	435	A	principale	propriétaire	4	8	non		perméable	pentu	gravières,sables	1995		non	oui	ev + em	2500	drains	oui	48 ml	fossé, champ			1 fois / 4 ans	non	oui						
47	avr-02	Denaud Marc	Totée			principale	propriétaire	2	2	source	nc		perméable	faible pente	sables	nc	non	oui	oui	500	fossé, champ	non		fossé, champ					nc	oui					
48	avr-02	Denaud Pascal	Les Grippats	1145		principale	propriétaire	4	4	non		impermeable	faible pente	argile, rocher	1979		oui	nc	oui	ev	nc	drains	oui	30 m²	drains			1 fois / 6 mois	nc	non	oui				
49	avr-02	Bretiere denis	Tamée	1583		principale	propriétaire	4	4	non		perméable	faible pente	rocher	nsp		non	oui	ev	nsp	puits perdu	non		puits perdu					nc	oui					
50	avr-02	Cery Pascal	Les Jacquins	292	B	secondaire	propriétaire	2	2	non		perméable	pentu	rocher	1988		oui	150	oui	ev + em	3000	drains	oui	nsp	chaussée			1 fois / an		non	non	oui			
51	avr-02	Dailon Marcel	Les terrasses	502	A	principale	propriétaire	2	7	non		impermeable	pentu	argile	1978		oui	nsp	oui	ev	1000	drains	oui	10 ml	ruisseau			1 fois / an	1 fois / an	non	non	oui			
52	avr-02	Bazzoli Jacques	Les Chuilons	1304	A	principale	propriétaire	2	5	oui	4																								